

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapport de présentation



Rétrospective 2022

2022 a vu la réalisation et le lancement de plusieurs chantiers :

- ❖ Circulations Douces (réception de la phase 2 et appel d'offres pour la phase 3)
- ❖ Modernisation de l'éclairage public
- ❖ Remplacement des menuiseries au bassin d'apprentissage
- ❖ Déclarations de projet visant la future gendarmerie sur le quartier de Chaponval et le futur CTM
- ❖ Etudes Quartier Montgolfier
- ❖ Appel d'offre pour les travaux de réhabilitation de l'Eglise Saint Lubin
- ❖ Année culturelle riche (Année GONDI, Gala Liban, reconstitution historique, Festhéra, Festival de Guitare, Les rencontres du Livres)
- ❖ Année Sportive (Faites du vélo, Trails de la Plaine, Fan Zone Coupe du Monde)
- ❖ Année civique (Passeport du Civisme, signature de la charte Ville Amie des Enfants)
- ❖ Convention avec la CCI des Yvelines (Manager de commerce pour redynamiser le commerce de proximité)



Résultat comptable 2022

Le compte administratif présenté pour l'exercice 2022 est en tout point conforme au compte de gestion de la Trésorerie.

Il reprend les restes à réaliser de la section d'investissement dont l'inscription relève de la seule responsabilité de l'ordonnateur et ne donne pas lieu à mouvements budgétaires avant la clôture de l'exercice.

		DEPENSES	RECETTES	RESULTATS
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	9 225 138,50	11 042 712,36	1 817 573,86
	Section d'investissement	4 422 098,99	3 060 807,63	- 1 361 291,36
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Report en section de fonctionnement (002)		698 453,01	698 453,01
	Report en section d'investissement (001)		3 527 768,79	3 527 768,79
TOTAL (réalisations + reports)		13 647 237,49	18 329 741,79	4 682 504,30
RESULTAT CUMULE à affecter	Section de fonctionnement (002)	9 225 138,50	11 741 165,37	2 516 026,87
	Section d'investissement (001)	4 422 098,99	6 588 576,42	2 166 477,43
	TOTAL CUMULE	13 647 237,49	18 329 741,79	4 682 504,30
RESTES A REALISER	Section de fonctionnement	-	-	
	Section d'investissement	4 284 989,34	2 709 546,84	- 1 575 442,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2023	4 284 989,34	2 709 546,84	- 1 575 442,50

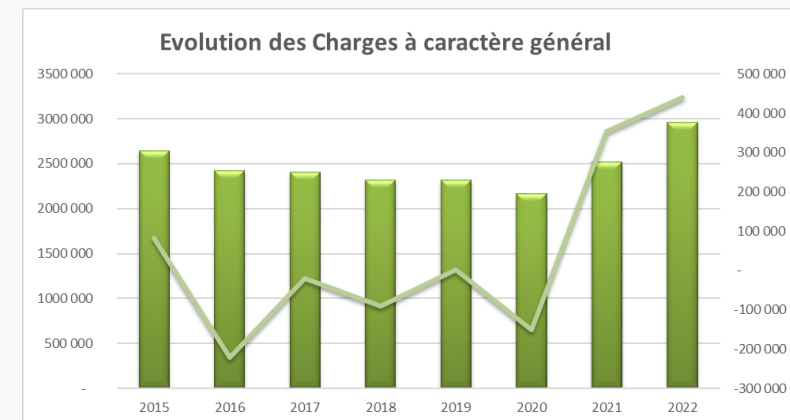
= 3 107 061,80 €

Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

FONCTIONNEMENT (mvts réels)	CA 2022			Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	% réalisé	CA 2021	Evol° 2022/2021
DEPENSES DE GESTION	8 714	8 450	97,0%	7 737	9,2%
011 - Charges à caractère général	3 158	2 959	93,7%	2 520	17,4%
012 - Charges de personnel	4 092	4 034	98,6%	3 867	4,3%
65 - Autres charges de gestion courante	913	906	99,2%	856	5,8%
014 - Atténuations de produits	551	551	100,0%	494	11,6%
<i>dont Prélèvement SRU</i>	270	270	100,0%	271	-0,2%
<i>dont FPIC</i>	212	212	100,0%	223	-5,2%
AUTRES CHARGES	734	37	5,1%	526	-92,9%
66 - Charges financières	20	16	78,7%	20	-22,6%
67 - Charges exceptionnelles (hors régul)	27	22	79,9%	15	40,7%
68 - Dotations provisions	-	-	0,0%	491	
022 - Dépenses imprévues	688	-	0,0%	-	
TOTAL	9 448	8 487	89,8%	8 263	2,7%

Les dépenses de gestion regroupent les dépenses permettant aux services municipaux de réaliser leurs missions de service public. Elles englobent les fluides, les contrats d'assurance, les fluides, les contrats de maintenance, les achats de biens et services, la masse salariale, ainsi que les subventions versées aux associations, au Centre Communal d'Actions Sociales et au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Les dépenses de gestion ont été réalisées à hauteur de 97,0%. Leur volume est en hausse par rapport à 2021 (9,2%), cela étant principalement lié à une accélération des dépenses liées à l'accompagnement de cabinets dans le cadre du Quartier Montgolfier, mais également à une augmentation des dépenses de fonctionnement liée à la conjoncture économique (inflation sur les fluides et les matières premières, répercutée par les fournisseurs).



Evolution des recettes réelles de fonctionnement



FONCTIONNEMENT (mvts réels)	CA 2022			Pour Mémoire	
	Prévisions	Réalisé	% réalisé	CA 2021	Evol° 2022/2021
GESTION DES SERVICES	9 282	10 419	112,2%	9 533	9,3%
70 - Produits de service	1 034	1 147	110,8%	1 020	12,4%
73 - Impôts et taxes	6 711	7 204	107,4%	7 086	1,7%
74 - Dotations et participations	1 233	1 698	137,7%	1 181	43,8%
75 - Produits de gestion	229	286	124,8%	196	45,9%
013 - Atténuations de charges	75	84	111,6%	50	67,5%
AUTRES RECETTES	581	604	104,0%	115	426,8%
76 - Produits financiers	-	-		-	
77 - Produits exceptionnels	90	113	126,0%	115	-1,1%
78 - Reprises provisions	491	491	100,0%		0,0%
TOTAL	9 863	11 023	111,8%	9 648	14,3%

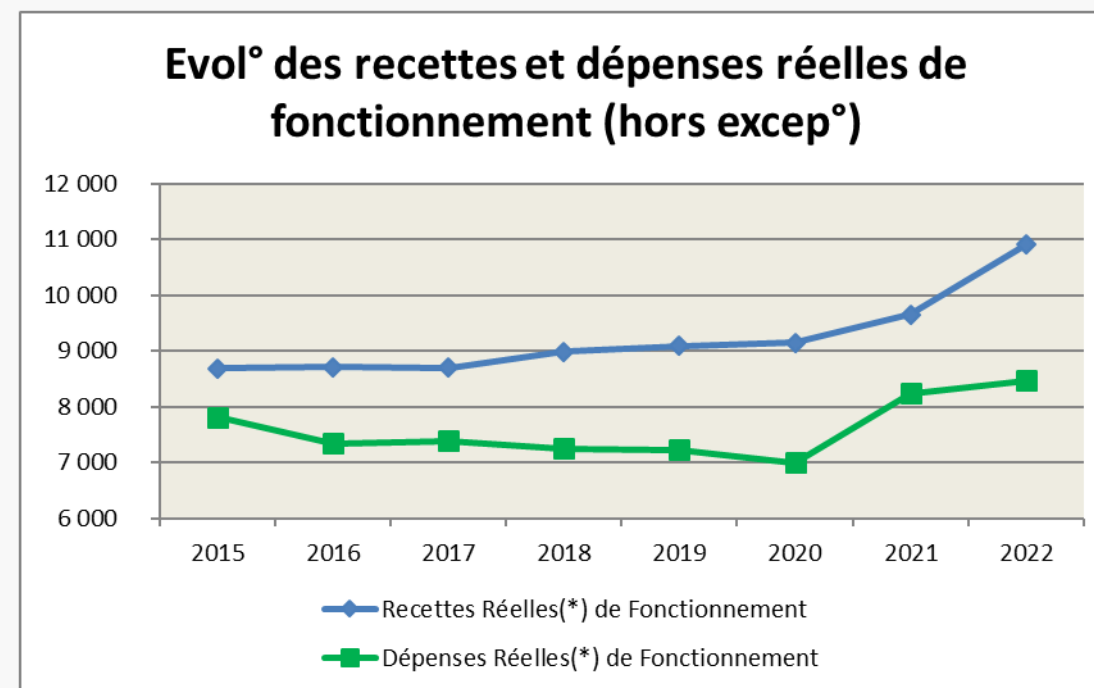
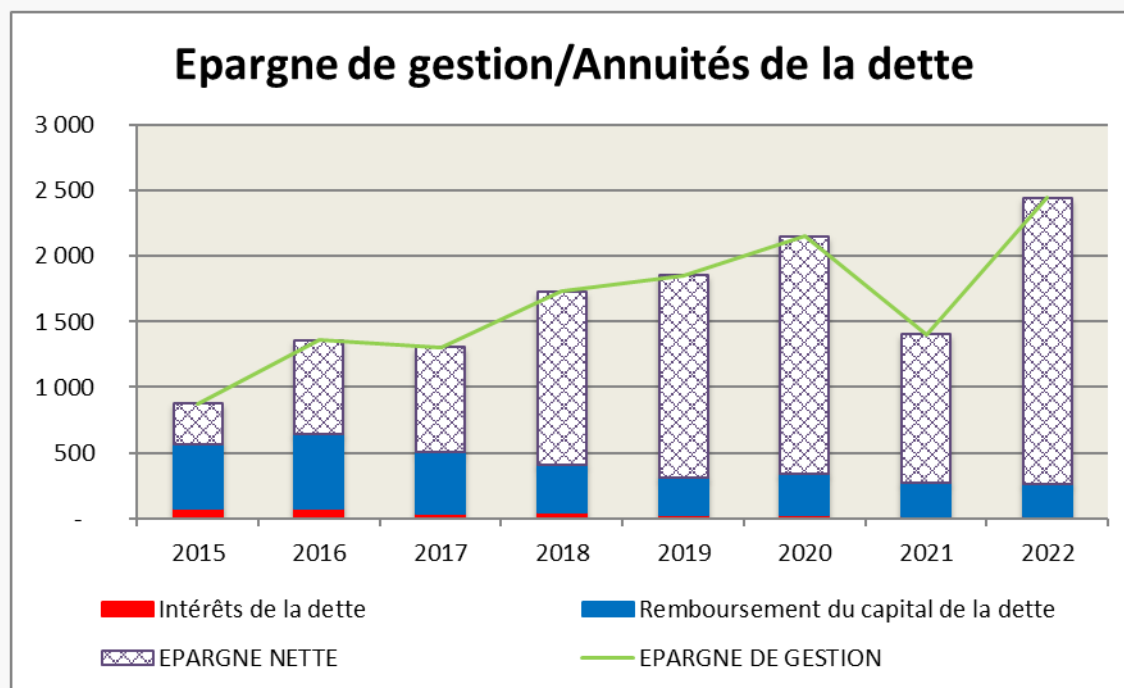
Le montant des recettes réelles encaissées au cours de l'exercice s'élève à **11 023 K€** (taux de réalisation : 111,8%).

Les recettes de fonctionnement regroupe tant la fiscalité directe (taxes foncières et taxe d'habitation), que la fiscalité indirecte (droit de mutation à titre onéreux ou la taxe sur la consommation finale d'électricité), l'attribution de compensation versée par Versailles Grand Parc, les participations diverses (petite enfance, accueil de loisirs, bassin d'apprentissage) les loyers (dont la maison médicale ou la Maison d'Assistantes Maternelles).

Evolution de la section de fonctionnement

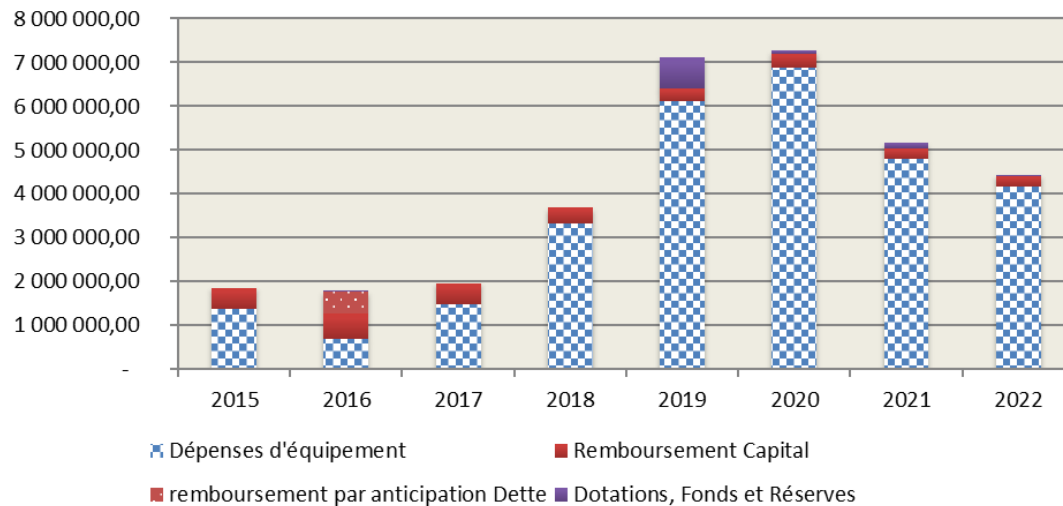
L'épargne qui permet à la fois de rembourser les dettes et de financer les dépenses d'investissement retrouve une dynamique positive, conforme aux objectifs de la municipalité pour limiter le recours à l'emprunt (hors opération individualisée telle que la modernisation de l'éclairage public).

Il s'agit d'un indicateur primordial de la gestion d'une commune.



Les investissements 2022

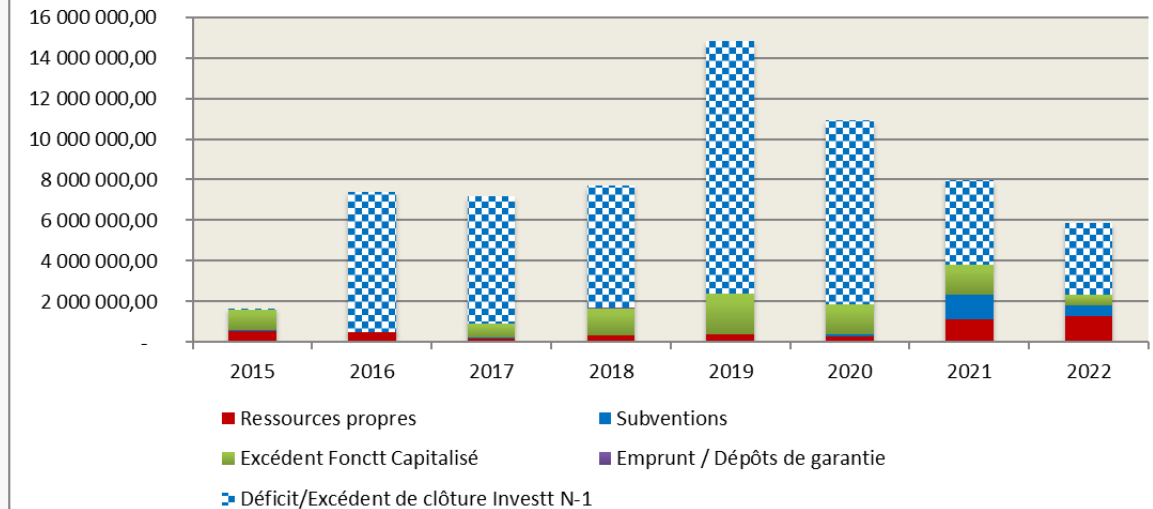
Evolution des dépenses réelles d'investissement



La modernisation de l'éclairage public et l'achèvement de la phase 2 des travaux de circulations douces représentent les plus grosses dépenses d'équipement au titre de 2022.

En parallèle, nous trouvons l'entretien courant du patrimoine communal (établissements scolaires, bassin d'apprentissage, cimetière), l'acquisition de mobiliers, véhicule léger (électrique), déploiement de classes mobiles dans les écoles élémentaires.

Evolution des recettes réelles d'investissement



Les fonds propres sont en hausse en 2022 du fait du reversement de la TVA dans le cadre du FCTVA, reprenant les dépenses 2020 (opérations des 2 oies et du Vaucheron).

L'achèvement de travaux permet également de solliciter le versement de solde de subvention, notamment pour la passerelle piétonne du Pont des Princes.

La dette

Au 31 décembre 2022, l'encours de dette était de **1 087 K€**.

La charge de l'annuité de dette pour 2022 représente 34 € par habitant et l'encours de dette 136 € par habitant (contre 170 € en 2021 et 203 € par habitant de la strate pour 2020).

Le recours à l'emprunt pour des investissements d'infrastructure est pertinent. Ainsi en 2022, la ville a contractualisé un emprunt de 1,5M€ auprès du Crédit Mutuel pour financer, en partie, les travaux de modernisation de l'éclairage public, Cet emprunt a été mobilisé en janvier 2023.

La durée de vie résiduelle des 7 lignes d'emprunt est de 5 ans et 8 mois, pour un taux moyen de 2,84%.

Les prêteurs sont diversifiés assurant un équilibre du risque financier.

